

ASSOCIATION DE DEFENSE DES RIVERAINS DU BOULEVARD FAYOL

42700 FIRMINY

Monsieur Marc PETIT
Maire et Conseiller Général
Vice Président de
ST ETIENNE METROPOLE
Place du Breuil CS 10040
42702 FIRMINY Cedex

Firminy le 11 Mars 2015

Objet : Votre courrier du 02/03/2015

Monsieur le Maire, Conseiller Général et Vice- président de Saint Etienne Métropole

Votre courrier du 2 Mars répond partiellement à nos préoccupations en matière de sécurité pour l'ensemble du boulevard.

L'installation des feux, place de La Rochette et à l'intersection du chemin de la Vieille Ferme, a permis de faciliter l'accès des véhicules et sécuriser la traversée des piétons..

Nous vous rappelons, une nouvelle fois, que l'irrespect par certains automobilistes des feux tricolores est monnaie courante en particulier sur le haut du boulevard, de même que la limitation de vitesse à 30kms/h à la hauteur de l'école.

Pour le reste des aménagements que vous citez, ils n'ont en rien amélioré la sécurité et encore moins réduit la vitesse des véhicules.

Vous passez totalement sous silence les problèmes d'environnement; nuisances sonores et pollution de l'air.

Apprendre que des mesures sonores déjà faites il y a un an par St Etienne Métropole vont être faites à nouveau par le CG 42, alors que vous êtes 2^{ème} Vice Président de St Etienne Métropole et Conseiller Général nous interpelle. Surprenant que vous ne puissiez coordonner les actions de ces deux institutions. Cela nous interroge pour la suite du dossier du contournement.

Lors de notre assemblée générale du vendredi 6 Février, nous vous avons signalé l'existence d'un dossier pour l'aménagement de l'entrée au Centre Commercial. Celui-ci se trouve dans vos services avec les plans et cela depuis l'étude de l'implantation du nouveau magasin .Vous ne pourrez plus nous dire que l'amélioration de l'accès n'est pas possible.

Lors de votre visite sur le terrain le vendredi 21 Mars 2014 avant les élections municipales, nous vous avons informé que nous avions des propositions à vous faire pour l'aménagement du terrain libéré par la démolition de la maison du 100 Bd Fayol (création d'une chicane sur la RD 500 pour réduire la vitesse) et que nous ne comprenions pas la construction d'un mur perpendiculaire au boulevard. Qui a commandé ce mur et qui a payé ? Vous aviez annoncé que vous engageriez une concertation.

Depuis cette visite silence total !! **La concertation est-elle réservée aux habitants de certains quartiers ?**

Serons nous sollicités pour la sécurisation de la RD 500 stade du Soleil que vous nous avez annoncé lors de notre A.G. du 06 février 2015, par la réalisation du plateau traversant, feux tricolores ou priorité à droite ?

Nous déplorons l'absence de concertation qu'il y a eu pour le parking du covoiturage, mais c'est peut être cela la démocratie participative ?

Le Président du Conseil Général nous a écrit pour nous dire que les aménagements de sécurité seraient étudiés par ses services et ceux de la Mairie. Vous avez eu copie de ce courrier. Nous réitérons notre demande à être associés.

Nous espérons être associés pour qu'enfin, l'énorme point noir qu'est le boulevard Fayol disparaisse, Monsieur le Maire comme vous le dites si bien << l'importance d'une concertation avec les riverains est partie prenante....eux qui sont les acteurs du quotidien étant présents sur les lieux tous les jours ». Nous rajouterons pour **nous qui vivons le long du boulevard jour et nuit.**

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire et Conseiller Général et Vice-président de St Etienne Métropole , nos salutations distinguées.

Les Co-présidents

Paul BERTRAND

Daniel CARTIER

Les membres du bureau :

Marie Paule BROUSSARD-Fernand CHAPIGNAC-Marie COLARD-René DUFAUT-Gérard DUPUY–
Monique FAURE-Patricia RIBBES–Elisabeth TYR-Robert VALLA-Louis VOLTINI -Irène CHARLES.

Nb : Ce courrier et la réponse que vous voudrez bien apporter, seront consultables sur notre site :
<http://www.firminyfoyoldeviation.fr>

Nous n'avons pas droit à la domiciliation à la Maison des Associations ce qui vous oblige à adresser les courriers à :

Madame COLARD Marie
20 rue des Aubépines 42700 FIRMINY

Copie pour information :

Monsieur Bernard BONNE Président C.G. 42

Monsieur Gaël PERDRIAU Président SAINT ETIENNE METROPOLE

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux de Firminy